



## Toulouse Métropole met en place un observatoire du bruit

*Dans le cadre de son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), Toulouse Métropole s'est engagée dans la lutte contre le bruit dans l'environnement par la mise en œuvre et la pérennisation d'un observatoire du bruit.*

Avec l'appui de l'association Acoucité, l'observatoire de l'environnement sonore de la métropole de Lyon, un réseau de monitoring composé de 8 capteurs (10 d'ici la fin de l'année) a été installé sur des secteurs à enjeux ou de projets urbains : quartier Marengo, espaces verts et zones de loisirs, Montaudran, Ile du ramier, etc.

Les balises, comportant un panneau solaire pour une alimentation

autonome et durable en énergie, mesurent le niveau des sons perçus par les passants. Les données sont envoyées par réseau GSM aux services de la Métropole pour traitement et analyse.

Ces données permettent de qualifier objectivement l'environnement sonore d'un espace public, de proposer des activités compatibles pour les habitants (sport, détente, repos...), ou encore d'étudier si nécessaire la possibilité d'améliorer la qualité sonore de l'espace public.

Cet observatoire a pour but de mesurer l'impact des infrastructures de transport, de consolider la connaissance du territoire et des actions des différents acteurs locaux, de regrouper et d'analyser les données de l'environnement sonore et d'étudier de nouvelles actions de réductions des nuisances sonores.

Ce partenariat avec Acoucité concerne aussi les nuisances sonores aériennes. L'association assistera la collectivité pour analyser les données issues du réseau de balises acoustiques « Sentinelle » financées par l'aéroport de Toulouse-Blagnac, qui mesurent l'impact sonore du trafic aérien. Acoucité et la Métropole seront ainsi en mesure de livrer une analyse objective et indépendante de l'évolution des nuisances aériennes sur le territoire.

Pour en savoir plus :  
[www.toulouse-metropole.fr](http://www.toulouse-metropole.fr)

### VIENT DE PARAÎTRE

#### Fiche « Bruit et opérations d'aménagements urbains »

Souvent générées par des infrastructures de transport, le voisinage ou par des chantiers susceptibles de durer dans des quartiers en renouvellement urbain, les nuisances sonores font partie des principales nuisances qui dégradent le cadre de vie des habitants ou usagers de la ville. Elles sont à la fois une gêne qui altère le confort mais peuvent également sur le long terme avoir des conséquences néfastes sur la santé mentale et sur la santé physique des individus.

Lors d'un projet d'aménagement urbain, la réflexion sur la présence du bruit dans l'espace public et dans les logements paraît dès lors essentielle.



Le CEREMA vient de publier une fiche sur la prise en compte du bruit dans les opérations d'aménagement urbain. Elle s'inscrit dans le cadre d'une série de fiches qui traitent de quatre enjeux sanitaires dans les opérations d'aménagement urbain. Elle est illustrée par des exemples d'Eco Quartiers et son contenu s'applique à tout type d'opération d'aménagement urbain.

Sans reprendre l'ensemble des questions sanitaires, cette fiche destinée aux porteurs de projet d'aménagement urbain, propose une approche synthétique à visée opérationnelle sur ces questions.

12 pages – Gratuit  
ISSN : 2417-9701

Éditeur : CEREMA  
Collection : connaissances

Pour télécharger la fiche :  
[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

